



**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

*VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE*

*MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE

Madame Marie-Claude Varaillas attire l'attention de madame la ministre de la Santé et de la Prévention sur l'état du service public hospitalier qui met en danger la qualité des soins et menace la santé des citoyens.

La fermeture de près de 80 000 lits ces 20 dernières années a affaibli et rendu inégale l'offre de soins sur le territoire français. Depuis 2017, le gouvernement a imposé un plan d'économies de 18 milliards d'euros pour la santé. La situation d'extrême tension des services des urgences est la conséquence de ces politiques d'austérité ayant accéléré la détérioration du service de santé public.

En Dordogne, comme dans de nombreux départements, les réductions d'amplitude d'ouverture des urgences se multiplient ainsi que les fermetures partielles, comme c'est le cas à l'hôpital de Sarlat et Bergerac. Les soignants sont contraints d'opérer des sélections pour réguler l'entrée des patients aux urgences et les heures de garde des services d'aide médicale urgente (SAMU) sont revues à la baisse, suscitant de vives inquiétudes pour la période estivale, puisque la Dordogne accueille près de 5 millions de touristes chaque année.

L'alerte sur l'état du service public hospitalier avait été donnée par le groupe parlementaire communiste républicain citoyen et écologiste (CRCE) lors du vote du budget de la Sécurité sociale pour 2022. Loin de répondre à la crise hospitalière et au malaise des personnels, ce budget se limite à une opération de rafistolage du système public de santé après deux années de crise sanitaire. Les accords du Ségur de la santé, trop tardifs et trop insuffisants ne sont qu'un rattrapage de l'inflation sur le montant des salaires. Face à l'extrême tension du service des urgences et au burn-out du système hospitalier après deux années de pandémie, l'heure n'est plus aux missions flash.

C'est pourquoi Madame la Sénatrice demande à Madame la ministre si elle compte mettre en place une politique de financement des services d'urgences hospitalières, pérenne, durable et qui garantisse un accès aux soins à tous les citoyens. Elle souhaite également savoir si Madame la ministre envisage de rétablir le ratio d'effectifs des services d'urgences tel qu'établi dans le référentiel du Samu Urgences France.